

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 82 (1931)
Heft: 4

Nachruf: Nos morts

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 27.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

et, d'ici à quelques siècles, il est probable que la plupart de ses pins et de ses bouleaux auront péri et que leurs souches enfouies serviront déjà de « Kerbes ». Ce sera, sauf erreur, la troisième forêt ensevelie au même endroit.

L'intérêt artistique n'est pas moindre. En toute saison, la nouvelle réserve présente un aspect intéressant et divers, les tableaux du peintre Jean Mathey, aux Ponts-de-Martel, en font foi et c'est lui en somme qui a découvert ce joyau.

L'hoirie Borel avait tenu à conserver intact ce coin de tourbière et le sauvetage définitif fut entrepris par la « Commission cantonale pour la protection de la Nature ». Elle réussit à intéresser l'Etat de Neuchâtel qui se porta acquéreur et avança 5000 fr.; les nouveaux propriétaires de Combe-Varin, Madame Vve. Ruprecht-Borel et ses enfants à Muri, près Berne, offrirent 2000 fr.; la « Ligue suisse pour la protection de la Nature » fit un don de 1000 fr.; le « Club Jurassien » recueillit 395,50 fr. parmi ses membres; une souscription dans la « Feuille d'Avis de Neuchâtel » rapporta 245 fr. et dans la « Feuille d'Avis des Montagnes » 126 fr.; la « Société cantonale des forestiers » donna 100 fr.; la « Société forestière suisse » 100 fr.; la « Section neuchâteloise du Club alpin » 50 fr.; une collecte faite aux Ponts-de-Martel, par M. Jean Mathey 67 fr.; de dons égrenés 107 fr.

Le prix payé étant de 9000 fr., il reste donc un reliquat qui permettra d'arrondir la propriété au nord du Bied.

L'Etat de Neuchâtel a passé une convention avec l'Université qui, par l'organe de son Institut de botanique, aura la jouissance et la surveillance du Bois des Lattes. Ce sera à la fois un jardin botanique, un refuge zoologique, un musée et un laboratoire biologique.

Merci, à tous ceux qui, collectivement ou personnellement, nous ont aidé à mener à bien notre entreprise.

Le président de la commission cantonale
pour la protection de la Nature : *H. Spinner*, professeur.

(*Le Rameau de sapin*, n° 2, 1931.)

NOS MORTS.

† **Edouard Liechti, inspecteur forestier, à Morat.**

Edouard Liechti est né le 11 avril 1876, à Frauenfeld, où son père était chimiste. Sa mère est morte le 23 mai suivant. Son père, nommé professeur à l'Université de Vienne, confia ses enfants à sa famille à Morat. C'est ainsi qu'Edouard a été, en majeure partie, élevé par son oncle Hermann, l'éminent forestier moratois.

Après avoir fait à Morat ses études primaires et secondaires, Liechti suivit les cours de l'Ecole forestière, de 1896 à 1898, et sitôt

après entra en stage chez M. *Max Siber*, administrateur des forêts de Winterthour. Son chef étant décédé presque subitement, Liechti dut assumer seul au milieu de l'hiver, en pleine campagne des ventes de bois, les charges de cette importante administration forestière. Il ne fut pas pris au dépourvu : les bonnes leçons reçues de son oncle, pendant toute sa jeunesse, portaient leur fruit. Suivant toujours les conseils de son oncle Hermann, Liechti fit encore quelques mois de stage à Schaffhouse.



Edouard Liechti.

(1876—1931)

S'il a acquis à Winterthour l'expérience administrative, il a rapporté de son dernier stage à Schaffhouse la connaissance et le goût de la chasse; il a été en effet, sa vie durant, un chasseur enthousiaste et heureux.

Rentré dans son canton en 1899, Liechti a fait des travaux d'aménagement jusqu'en 1905. Le 7 février de la même année il fut nommé inspecteur des forêts du II^{me} arrondissement, comprenant les districts de la Glâne et de la Veveyse. Il se fixa à Châtel-St-Denis et pendant sept ans, allemand de Morat, il eut grand plaisir à discuter avec ses conseillers communaux et ses gardes dans leur patois romand

Le 30 décembre 1911, Liechti fut transféré au IV^{me}

arrondissement, formé des districts de la Broye et du Lac; il revint se fixer à Morat, où il fit l'acquisition d'une charmante vieille maison et où il s'éteignit paisiblement, entouré de sa famille, le 19 février dernier.

Liechti a connu trois amours : sa famille, la forêt et la musique.

Epoux et père de famille modèle, Liechti n'avait qu'un bonheur, c'était quand, rentrant de ses longues journées de travail en forêt, il retrouvait la chaude atmosphère d'une famille unie et laborieuse, d'une famille gaie où l'on faisait de la bonne, de la vraie musique, à l'exclusion de l'affreuse musique de danse si en honneur actuellement.

A la forêt Liechti a consacré sa vie entière : il a vécu pour elle et par elle; il possédait toutes les qualités qui font le bon forestier.

Il avait le don de l'observation et, au suprême degré, celui de l'enseignement. Avec ses gardes, ses stagiaires, ses collègues, toujours et partout, bienveillant et d'humeur égale, Liechti observait, il enseignait. Il n'a pas connu d'ennemi; il n'a pas même connu la résistance, parce qu'il avait le rare talent de convaincre. Enseignez clairement, simplement, et vous serez suivi.

Les nombreux stagiaires qui ont eu le bonheur de bénéficier des leçons de ce bon maître peuvent témoigner de ses brillantes qualités, dont jamais cependant il ne tira vanité. Modeste, sa simplicité en imposait davantage que de grandes phrases. Les plus petites forêts de son arrondissement étaient aménagées depuis de nombreuses années, ses sous-ordres dressés à tenir à jour les contrôles des coupes, si bien que, malgré une maladie de plusieurs années, grâce au concours d'un stagiaire dévoué, Liechti laisse, en nous quittant, un arrondissement forestier dans un ordre parfait, meilleur que dans aucun autre.

Tu ne nous as pas quittés, cher collègue, ton souvenir restera vivant parmi nous; pour le bon renom du corps forestier, auquel nous sommes fiers d'appartenir, pour le plus grand bien de la forêt suisse, nous nous efforcerons de marcher sur tes traces et d'acquérir, ou de développer, tes éminentes qualités.

Wd.

COMMUNICATIONS.

Réunion d'hiver de la Société vaudoise de sylviculture.

C'est le samedi 21 février que la Société vaudoise de sylviculture a eu son assemblée annuelle d'hiver. Le président, *M. J. Bornand*, inspecteur forestier à Payerne, après avoir donné lecture de quelques excuses de personnes absentes, salue *M. le conseiller d'Etat Porchet* et *M. Petitmermet*, inspecteur général des forêts.

La partie administrative comporte la lecture et la discussion du rapport annuel, des comptes et du budget. La nouvelle de la mort de *M. l'inspecteur forestier Liechti*, à Morat, vient de nous parvenir. L'assemblée se lève pour honorer la mémoire de ce membre respecté de notre société. Quatre nouveaux candidats sont admis.

Le projet de course d'été au Châtelard et dans la région de Montreux est renvoyé à 1932, car diverses installations pluviométriques, intéressantes à visiter, ne sont pas terminées. C'est dans le Risoux que cette année, fin mai ou commencement de juin, se fera cette excursion. *M. H. Piguet*, inspecteur forestier au Sentier, futur chef de course, donne un aperçu du programme.

Au cours d'une brève communication, *M. A. Barbey*, expert forestier, montre deux tiges de lierre rongées sans nul doute par le campagnol roux. C'est surtout pendant les hivers rigoureux que cet animal cause de tels dégâts.